



**Séance ajournée
25 janvier 2017**

**Nomination – Président de
l'élection scolaire partielle
dans la circonscription no.3
à la Commission scolaire
des Portages-de-l'Outaouais**

À la séance ajournée du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais tenue au Centre Mgr-Lucien-Beaudoin, 34, rue Binet, Gatineau (Québec), le mercredi 25 janvier 2017 à 19 heures et à laquelle séance sont présents :

Étaient présentes et présents :

M. Gilles Chagnon, commissaire
M. Gilbert Couture, commissaire
M. Mario Crevier, vice-président
M. Alain Gauthier, commissaire
M. Antoine Gomis, commissaire parent (primaire)
Mme Christiane Gourde, commissaire
M. Serge Lafortune, commissaire parent (secondaire)
Mme Johanne Légaré, présidente
Mme Francine Lorange, commissaire
Mme Marthe Nault, commissaire
Mme Bianca Nugent, commissaire parent (EHDA)
M. Marcel Pépin, commissaire
Mme Nathalie Villeneuve, commissaire

Étaient également présentes et présents :

M. Jean-Claude Bouchard, directeur général
Mme Touria Chraïbi, directrice du Service des ressources matérielles
M. Daniel Jacob, directeur du Service des technologies de l'information
M. Rémi Lupien, directeur du Service des ressources financières
Mme Nadine Peterson, directrice du Service des ressources éducatives
Mme Lucie Plouffe, directrice du Service des ressources humaines
Mme Caroline Sauvé, secrétaire générale et directrice du Service des communications
Mme Paméla Touchette-Giroux, coordonnatrice au Service des communications

Étaient absentes et absents :

M. Réjean Desjardins, commissaire
M. Danny Lepage, commissaire parent (primaire)

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

C.C.-16-17-082 Monsieur Gilbert Couture propose d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

NOMINATION – PRÉSIDENT DE L'ÉLECTION SCOLAIRE PARTIELLE DANS LA CIRCONSCRIPTION NO. 3 À LA COMMISSION SCOLAIRE DES PORTAGES-DE-L'OUTAOUAIS

Considérant qu'il y aura une élection scolaire partielle dans la circonscription no. 3 à la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais (CSPO) le 19 mars 2017, s'il y a scrutin ;

Considérant les obligations du président d'élection prévues à la *Loi sur les élections scolaires* ;

Considérant l'article 22 de la *Loi sur les élections scolaires* en ce qui a trait à la nomination du président d'élection ;

Considérant la demande du directeur général de se prévaloir des dispositions de l'article 22 ;

Considérant l'obligation du Conseil de nommer une personne pour agir en tant que président d'élection ;

C.C.-16-17-083 Monsieur Alain Gauthier propose que le Conseil nomme Monsieur Yvon Landry au poste de président d'élection en vue de l'élection scolaire partielle du 19 mars 2017, qui aura lieu s'il y a scrutin, à la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais.

Adoptée à l'unanimité

Embauche de professionnelles et professionnels de la construction – Architectes – Projet « Construction, École 040, secteur urbain ouest »

EMBAUCHE DE PROFESSIONNELLES ET PROFESSIONNELS DE LA CONSTRUCTION – ARCHITECTES – PROJET « CONSTRUCTION, ÉCOLE 040, SECTEUR URBAIN OUEST »

Considérant l'autorisation ministérielle pour un projet de construction d'une école secondaire (040) de 810 places dans le secteur urbain ouest;

Considérant que le *Règlement sur les contrats de services des organismes publics* prévoit que les contrats pour les professionnels de la construction, architectes et ingénieurs, sont octroyés, par un Comité de sélection, à la suite d'un appel d'offres public basé sur des critères de qualité;

Considérant les termes de notre appel d'offres public #16-17-37;

Considérant les délibérations des membres du Comité de sélection pour le choix des professionnelles et professionnels de la construction en architecture;

Considérant la recommandation du Comité de sélection;

C.C.-16-17-084 Monsieur Mario Crevier propose

- que les firmes Birtz Bastien Beaudoin Laforest, architectes, et Jodoin Lamarre Pratte, architectes, situées au 7255 rue Alexandra, bureau 201, Montréal, Qc, H2R 2Y9, soient embauchées en consortium selon les termes du devis descriptif, pour les services en architecture du projet de construction d'une nouvelle école secondaire (040), dans le secteur urbain ouest;
- que les honoraires soient conformes au décret en vigueur, selon la méthode à pourcentage;

Monsieur Gilles Chagnon propose le huis clos.

Madame Francine Lorange propose la levée du huis clos.

Vote		
<u>Pour</u>	<u>Contre</u>	<u>Abstention</u>
10	2	1

Adoptée à la majorité

Embauche de professionnelles et professionnels de la construction – Ingénieurs en mécanique et électricité – Projet « Construction, École 040, secteur urbain ouest »

EMBAUCHE DE PROFESSIONNELLES ET PROFESSIONNELS DE LA CONSTRUCTION – INGÉNIEURS EN MÉCANIQUE ET ÉLECTRICITÉ – PROJET « CONSTRUCTION, ÉCOLE 040 – SECTEUR URBAIN OUEST »

Considérant l'autorisation ministérielle pour un projet de construction d'une école secondaire (040) de 810 places dans le secteur urbain ouest ;

Considérant que le *Règlement sur les contrats de services des organismes publics* prévoit que les contrats pour les professionnels de la construction, architectes et ingénieurs, sont octroyés, par un Comité de sélection, à la suite d'un appel d'offres public basé sur des critères de qualité ;

Considérant les termes de notre appel d'offres public #16-17-37 ;

Considérant les délibérations des membres du Comité de sélection pour le choix des professionnelles et professionnels de la construction en ingénierie de mécanique et électricité du bâtiment ;

Considérant la recommandation du Comité de sélection ;

C.C.-16-17-085 Monsieur Alain Gauthier propose

- que la firme WSP Canada inc., située au 480, boul. de la Cité, bureau 200, Gatineau, Qc, J8T 8R3, soit embauchée selon les termes du devis descriptif, pour les services d'ingénierie en mécanique et électricité du bâtiment du projet de construction d'une nouvelle école secondaire (040) dans le secteur urbain ouest ;
- que les honoraires soient conformes au décret en vigueur, selon la méthode à pourcentage ;

Adoptée à l'unanimité

Embauche de professionnelles et professionnels – ingénieurs en structure, aménagements extérieurs et ingénierie des sols – Projet « Construction, École 040, secteur urbain ouest »

EMBAUCHE DE PROFESSIONNELLES ET PROFESSIONNELS – INGÉNIEURS EN STRUCTURE, AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS ET INGÉNIEURIE DES SOLS – PROJET « CONSTRUCTION, ÉCOLE 040, SECTEUR URBAIN OUEST »

Considérant l'autorisation ministérielle pour un projet de construction d'une école secondaire (040) de 810 places dans le secteur urbain ouest ;

Considérant que le *Règlement sur les contrats de services des organismes publics* prévoit que les contrats pour les professionnels de la construction, architectes et ingénieurs, sont octroyés, par un Comité de sélection, à la suite d'un appel d'offres public basé sur des critères de qualité ;

Considérant les termes de notre appel d'offres public #16-17-37 ;

Considérant les délibérations des membres du Comité de sélection pour le choix des professionnelles et professionnels de la construction en ingénierie en structure, aménagements extérieurs et ingénierie des sols ;

Considérant la recommandation du Comité de sélection ;

C.C.-16-17-086 Monsieur Gilles Chagnon propose

- que les firmes Les Consultants Yves Auger et associés inc., Dumont Groupe Conseil et Golder Associés Ltée, situées au 196 boul. St-Joseph, Gatineau, Qc, J8Y 3W9, soient embauchées en consortium selon les termes du devis descriptif, pour les services d'ingénierie en structure, aménagements extérieurs et ingénierie des sols du projet de construction d'une nouvelle école secondaire (040), dans le secteur urbain ouest;
- que les honoraires soient conformes au décret en vigueur, selon la méthode à pourcentage;

Adoptée à l'unanimité

LEVÉE DE LA SÉANCE

C.C.-16-17-087 Madame Johanne Légaré propose la levée de la séance.

Il est 19 heures 45 minutes.

Adoptée à l'unanimité

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE AJOURNÉE DU 25 JANVIER 2017

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Nomination – Président de l'élection scolaire partielle dans la circonscription no. 3 à la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais
3. Embauche de professionnelles et professionnels de la construction – Architectes – Projet « Construction, École 040, secteur urbain ouest »
4. Embauche de professionnelles et professionnels de la construction – Ingénieurs en mécanique et électricité – Projet « Construction, École 040, secteur urbain ouest »
5. Embauche de professionnelles et professionnels – Ingénieurs en structure, aménagements extérieurs et ingénierie des sols – Projet « Construction, École 040, secteur urbain ouest »
6. Levée de la séance